

CHARTRE ELEVEUR ACTPF

Conditions requises pour figurer sur le site internet de l'ACTPF :

- Etre adhérent à l'ACTPF
- Ne pas acheter de chiots en vue de la revente
- Ne pas avoir subi de condamnation pour sévices sur animaux
- Déclarer au LOF la totalité de sa production (y compris les sujets qui paraissent visiblement non confirmables)
- Remettre les certificats de naissance à tous les acquéreurs de chiot
- Ne pas faire reproduire des chiens non confirmés ou utiliser des chiens non confirmés
- Ne pas cumuler les retards de déclaration de saillie et d'inscription de portée, etc...
- N'avoir fait l'objet d'aucune réclamation sur la tenue de l'élevage et/ou l'état des chiots vendus
- Ne pas faire reproduire ses lices avant l'âge de 18 mois, et ne pas les faire reproduire 2 fois de suite
- Respecter les organisateurs et les jugements en Exposition Canine
- Promouvoir les adhésions à l'ACTPF auprès de ses clients
- Transmettre, si possible, à l'ACTPF, les coordonnées des acquéreurs de tous les chiots
- Fournir la copie du pedigree des étalons et/ou lices
- Avoir pris connaissance des directives de santé de votre (vos) race(s) ci-jointes

CONSTITUTION ET ENVOI DES DEMANDES :

Les demandes sont à adresser par mail (caninepolynesie@gmail.com), par l'éleveur postulant, à l'ACTPF qui vérifie que toutes les conditions sont remplies et que tous les justificatifs sont bien fournis : Toute fausse déclaration de la part de l'éleveur entraînera le rejet définitif de la demande.

Documents à fournir :

- La fiche d'information dûment remplie et signée
- La copie du Pedigree des chiens de l'élevage
- La présente charte signée, précédé de la mention « lu et approuvé »
- La/les fiche(s) des directives de santé signée(s)

AVANTAGES D'ETRE UN « ELEVEUR SELECTIONNÉ » ACTPF

L'ACTPF s'engage à faire la promotion de ses éleveurs sélectionnés.

Lors des Expositions canines, une liste des Elevages Sélectionnés sera à disposition des personnes intéressées, au secrétariat de l'exposition.

Vos portées et vos reproducteurs figureront sur le site de l'association, et seront partagés sur la page Facebook de l'ACTPF.

Vous pouvez nous faire parvenir des photos de vos chiens pour une présentation optimale.

Si vous le souhaitez, votre élevage pourra également figurer sur le site de la Société Canine Territoriale de Nouvelle Calédonie. Pour ce faire, il vous suffit de cocher la case correspondante dans la fiche d'information et de bien prendre connaissance du protocole d'exportation de chien en Nouvelle Calédonie. Nous nous chargerons de la transmission de vos informations.

Fait à, Le

Nom et signature, précédés de la mention « lu et approuvé »